



SG BFC

2020

REGLEMENT GENERAL DES COMPETITIONS SG BFC

Pour participer aux compétitions il faut faire partie de l'association SG BFC tel que défini dans les statuts et répondre à la définition de Senior Golfeur de la FFG. Il faut :

Dames, être nées avant 1971.

Messieurs, être nés avant 1971.

Règles Fédération : avoir 50 ans au plus tard la veille de la compétition

Les SERIES :

Au 29/02/2020

DAMES :	1 ^{ère} SERIE index 0 à 21,4.	Gr A
	2 ^{ème} SERIE index 21,5 à 54.	Gr B
MESSIEURS :	1 ^{ère} SERIE : index - 0 à 14,0.	Gr A
	2 ^{ème} SERIE : index - 14,1 à 19,0	Gr B
	3 ^{ème} SERIE : index - 19,1 à 54.	Gr C

Senior Cup en + Séries S2 /S3 index - 0 à 36

DEPARTS :

DAMES : boules rouges.

MESSIEURS : boules jaunes.

Pour toutes les compétitions : fournir la position des drapeaux. (au dos de la carte)

On ne place la balle que si cette indication est mentionnée sur la carte de score.

L'utilisation de jumelle, ou tout appareil de mesure permettant de localiser des points de parcours, est autorisée en compétition SG BFC (Amicales ou Chics) Par contre en compétitions fédérales se conformer aux règles locales permanentes (hard card) et règles locales spécifiques du jour.

Dans la majorité des cas 3 joueurs / départ toutes les 8 à 10 minutes selon effectif .

- Nombre de joueurs entre 60 et 90 Tee 1 et 10
- Nombre de joueurs < à 60 ou > 90 Tee 1

Cas particulier des parcours 9 trous : possibilité de jouer en 2 vagues (matin et après-midi suivant le nombre de joueurs)

Chaque responsable de club prendra contact avec la Commission Sportive (Guy Goussard), et si indisponibilité, avec le Président et ou Vice Président, afin de valider les départs.

Gérer au mieux les joueurs les plus éloignés.

Tenir compte des couples et des joueurs se déplaçant dans un même véhicule.

Pour les couples, possibilité de jouer hors compétition, pour la joueuse/joueur ne faisant pas partie du groupe sélectionné du jour à condition de disponibilité de place.

Le score de la joueuse/joueur sera enregistré, mais il (elle) ne sera pas classé(e).

Marquer les balles avec un feutre, afin d'éviter les confusions et les pénalités pour erreur de balle.

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions devront parvenir aux Clubs concernés au plus tard en date et heure précisés sur les fiches d'inscription.

Le Club organisateur peut refuser les inscriptions tardives, si le nombre d'inscrits est maximum.

En cas d'impossibilité de se déplacer, le joueur inscrit devra obligatoirement prévenir le Club organisateur la veille de la compétition, sauf cas de force majeure.

HEURES DES DEPARTS

Les heures de départ seront communiquées : au plus tard la veille en fin de matinée.

VOITURETTE

Match –Play : interdiction des voiturettes.

Chics, Senior-Cup, Top6, sélection Match Play : Seuls les joueurs disposant d'un certificat médical à jour sont autorisés à utiliser une voiturette.

Tout joueur désirant utiliser une voiturette pour les événements cités précédemment présentera au comité d'épreuve son certificat médical à jour.

Si le joueur n'est pas en conformité il aura la possibilité de jouer mais il sera considéré hors compétition.

Cependant on acceptera les voiturettes en Amicales.

REMISE DES PRIX

Les lots SG BFC (Dotation prévue pour les CHIC et Amicales) est remis au(x) prétendant(s) s'il est présent à la remise des prix. Sinon, il est remis au suivant du classement présent à la remise des prix.

Dérogations :

1 - Golf de 9 Trous :

Si le nombre de participant exige de faire deux vagues et si le prétendant est un joueur de la première vague, le lot est conservé voire remis à un membre de son club présent.

2 – Golf de 18 trous :

Si le nombre de joueurs inscrits implique une amplitude importante, la barre entre matin et après midi doit être placée à la moitié de l'amplitude, soit X/2 départs +1. Si le prétendant est un joueur de la première vague, le lot est conservé voire remis à un membre de son club présent, sinon la règle générale s'applique.

COMITE D'EPREUVE :

Pour toute compétition il sera constitué un Comité d'épreuve chargé de statuer sur les litiges ou manquements aux règles observés pendant la compétition, ceci avant la proclamation des résultats.

Ce comité comprendra 3 membres :

- Le Responsable de la Commission sportive SG BFC*
- Le Président des SG BFC ou son représentant (responsable SG BFC du club où a lieu la compétition ou d'un autre club membre)*
- Le Directeur du golf ou son représentant (pro, représentant de l'AS ou des seniors, ..)*

La Composition du Comité d'épreuve devra être affichée avant le départ la compétition.

COMMISSION SPORTIVE SG BFC

Cette commission comprendra 3 membres :

- **Le Responsable de la Commission sportive SG BFC Guy GOUSSARD**
- **Le Président des SG BFC ou son représentant**
- **Un responsable de club adhérent : pour l'année 2020**
- **Le conseiller technique : François Xavier CHATOUILLOT**